



Newsletter n°3

Juin 2016

Enseignement social de l'Église et Finances

"Ne pas faire participer les pauvres à ses propres biens, c'est les voler et leur enlever la vie. Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs."

(Saint Jean Chrysostome)

L'approche de Justice et paix

Le Conseil pontifical Justice et Paix est chargé, à propos de problèmes d'actualité, de développer de manière concrète les enseignements de la doctrine sociale. En s'intéressant plus particulièrement à la finance, il décline l'enseignement de l'Église sur cet aspect de la vie sociale contemporaine et alerte sur les impacts négatifs d'un mauvais usage des finances, au-delà de l'approche éthique. L'Église redit que l'idolâtrie de l'argent et l'indifférence face au développement des inégalités relèvent des structures de péché. La finance n'est cependant pas diabolisée, c'est un outil au service de l'amélioration de la vie des humains.

L'ordre international

Justice et Paix développe surtout une approche macro-économique et propose des réflexions sur les relations financières internationales qui interrogent les acteurs financiers et politiques, et fait des propositions pour un ordre international plus juste et plus conforme au bien commun.

Les problèmes financiers peuvent être interrogés par rapport à la paix et à la violence. La crise déstabilise non seulement l'économie, mais la vie sociale (chômage...) et engendre de la violence. Les plus puissants écrasent les plus faibles. La finance doit aussi être interrogée par rapport à la justice et en particulier, ce qui concerne les inégalités. Les plus riches s'en sortent mieux que les classes moyennes.

Les sanctions contre ceux qui ont entraîné la crise en utilisant l'argent de tiers sont faibles.

Finance et communauté humaine

Justice et Paix met aussi l'accent sur le service que doit rendre la finance à la communauté humaine : elle doit servir à financer le développement et l'investissement, or elle ne sert souvent que de moyen pour augmenter la bulle financière et la spéculation.

L'honnêteté est un préliminaire éthique incontournable dans les pratiques financières. L'Eglise dénonce les pratiques mensongères (vol, agissements trompeurs lors d'un contrat, information biaisée des clients...), les différentes formes fraudes, y compris fiscales (elle a pris des mesures pour elle-même), l'addiction aux jeux boursiers et d'argent, la fascination pour le gain financier, les pratiques mafieuses etc.

Des chrétiens engagés dans le secteur de la finance (par exemple le Groupement chrétien des professions financières, le Mouvement des cadres chrétiens...) ou dans les grandes institutions de l'Eglise (CCFD-Terre Solidaire, Secours catholique) relaient ces exigences dans la lutte contre la fraude fiscale, les paradis fiscaux, l'endettement international, les injustices.